

L'hymne et sa fonction

Les pages qui suivent sont extraites d'un article de Maurice Coste. Cet article, d'Ã©dition ancienne ((Liturgie 39), garde son actualitÃ© et l'auteur en donne ici une version adaptÃ©e.

Ã L'HYMNE ET SA FONCTION DANS L'OFFICE

Ã Le Souverain PrÃ©tre de la nouvelle et Ã©ternelle Alliance, le Christ JÃ©sus, prenant la nature humaine, a introduit dans notre exil terrestre cet hymne qui se chante Ã©ternellement dans les demeures cÃ©lestes. Il s'adjoint toute la communautÃ© des hommes et se l'associe dans ce cantique de louange Ã.

Ainsi dÃ©bute le chapitre IV, consacrant l'office divin, de la Constitution conciliaire de Vatican II sur la Liturgie. Si ce Code prend Ã la partie pour le tout Ã et appelle Ã l'hymne l'office divin qui est chantÃ© au ciel, c'est sans doute qu'il tient une place et remplit une fonction importante au cÃ©ur de la priÃ©re officielle de l'Ã©glise.

L'hymne dans le dynamisme de l'office

Dans l'office monastique traditionnel, celui pratiquÃ© jusqu'Ã© Vatican II, l'hymne occupe, suivant les heures, une place diffÃ©rente.

Dans un article intitulÃ© : Ã L'hymne dans une liturgie rÃ©novÃ©e1 Ã, et paru en 1967, le PÃ©re Gelineau rÃ©sume la question de la place de l'hymne Ã :

Ã Dans l'office divin, Ã la diffÃ©rence de la Messe, l'hymne intervient comme un des Ã©lÃ©ments constitutifs Ã© la lecture, de la psalmodie et de la priÃ©re. Elle y remplit, selon les cas, trois fonctions Ã :

Ã a) Fonction d'ouverture. C'est le cas des petites heures et de matines. L'hymne Ã© situe l'office dans la liturgie.

Ã b) Fonction d'approfondissement et d'expression lyrique comme dans les deux grandes heures du matin et du soir. L'hymne se situe aprÃ©s la lecture et Ã© cette place, l'hymne dÃ©ploie beau coup plus son efficacitÃ© propre qu'ailleurs.

Ã c) Fonction de conclusion, comme le Te Deum aprÃ©s les Vigiles. Ã

La rÃ©forme liturgique aura finalement privilÃ©giÃ© la fonction d'ouverture de l'hymne. Ce changement de place sera officialisÃ© par l'Institutio Generalis de Liturgia Horarum Ã (IGLH), publiÃ©e par la S.Ã© CongrÃ©gation pour le Culte le 15 mars 1971, et qui mentionne cela par deux fois Ã :

Ã La liturgie des heures est construite de maniÃ©re Ã© comprendre toujours, aprÃ©s l'hymne d'ouverture, la psalmodie puis une lecture plus ou moins longue tirÃ©e des Saintes Ã©critures, enfin des priÃ©res. Ã nÃ° 33

Ã Aussi Ã©t aprÃ©s les versets d'introduction, on chante ou on dit l'hymne qui convient. Ã nÃ° 42

Dans des Ã©lÃ©ments moins codifiÃ©s que celles des monastÃ©res, par exemple dans des offices paroissiaux, on peut, avec plus de libertÃ©, distinguer des Ã© hymnes d'ouverture Ã et des Ã© hymnes de rÃ©ponse Ã© la Parole Ã. Prenons par exemple deux hymnes de Patrice de La Tour du Pin. La premiÃ©re : Que cherchez-vous au soir tombant2 aurait tout Ã© fait sa place comme rÃ©ponse aprÃ©s la lecture de l'Ã©vangile d'EmmaÃ¼s durant l'octave de PÃ©ques, alors que la Seigneur, au seuil de cette nuit3 est bien mieux en place au dÃ©but de l'office de vÃ©pres. De mÃ©me, l'hymne Puisqu'avec nous4 de Didier Rimaud, qui est de style exhortatif, rÃ©pond mieux Ã© la fonction d'approfondissement qu'Ã© la fonction d'ouverture.

L'hymne prend une autre coloration, et par consÃ©quent joue un autre rÃ©le, lorsqu'elle ouvre effectivement l'office qu'elle vient en rÃ©ponse Ã© une psalmodie et une Ã©coute de la Parole assez longue. En l'un et l'autre cas l'hymne est un texte qui dÃ©livre un message indÃ©pendamment de son lieu d'utilisation.

Notons que ce mÃ©me conflit Ã© sens-fonction Ã se retrouve pour ces autres compositions poÃ©tiques que sont les Tropaires Ã, et qui peuvent et doivent servir Ã© la fois d'ouverture pour l'Eucharistie et de rÃ©ponse Ã© la Parole.

L'hymne et le temps

Dans ces remarques autour de la place de l'hymne dans l'office, nous avons passÃ© sous silence une donnÃ©e fort importante, Ã© savoir le lien entre l'hymne et le Ã© mystÃ©re Ã cÃ©lÃ©brÃ© par l'office. La PrÃ©sentation GÃ©nÃ©rale est assez explicite sur ce sujet Ã :

Ã Le rÃ©le de l'hymne est de donner Ã© chaque heure ou Ã© chaque fÃ©te sa tonalitÃ© propre, et Ã© rendre plus facile et plus joyeuse l'entrÃ©e dans la priÃ©re, surtout quand la Ã©lÃ©bration se fait avec le peuple. Ã nÃ° 42

Ã Les hymnes, qui ont leur place dans l'office en vertu d'une tradition fort ancienne, gardent encore maintenant leur place. En vÃ©ritÃ©, non seulement par leur nature lyrique elles sont destinÃ©es expressÃ©ment Ã© la louange de Dieu, mais elles constituent un Ã©lÃ©ment populaire, et mÃ©me elles manifestent presque toujours d'Ã©mblÃ©e, mieux que les autres parties de l'office, le caractÃ©re propre des heures ou de chaque fÃ©te. Ã nÃ° 173

C'est Ã©tait d'Ã©dition ancienne des fonctions des anciennes hymnes latines, les Ã© incipit Ã Ã©tant, sur ce point, trÃ©s caractÃ©ristiques. Nocturne surgent aux vigiles, Ecce jam noctis tenuatur umbra Ã© laudes, Jam lucis orto sidere Ã© prime, jusqu'au Te lucis

ante terminum de complies.

Le rapport entre l'hymne et le temps est à prendre à deux niveaux. Il y a d'abord le niveau du temps à cosmologique avec ses oppositions nuit/jour ; matin/plein-midi/soir. Depuis toujours, l'hymnographie chrétienne a célébré l'apocalypse de la lumière, l'aurore, en la liant, d'ailleurs, à la personne du Christ et à sa résurrection à l'aube de Pâques. De la forme liturgique plusieurs compositions ont repris ce thème :

Splendeur jaillie du sein de Dieu,
Lumière née de la Lumière,
Avant que naisse l'univers,
Tu resplendis dans les ténèbres⁵.

Nous attendons face à l'orient
Les Signes du Jour :
Jésus doit revenir en gloire
Et l'amour seul peut dans nos vies
Gagner sa part⁶.

De même, le coucher du soleil et les ombres de la nuit ont été, et sont encore une vraie source d'inspiration pour les hymnes de complies.

Aucune de ces hymnes, d'ailleurs, ne célèbre le matin ou le soir pour eux-mêmes, et le temps à cosmologique n'est qu'une amorce. En effet, il y a un second niveau, où le temps prend une dimension à sotériologique. Ce temps est celui de l'Histoire du Salut, depuis la création du monde jusqu'à la Parousie, en passant par l'Incarnation, la vie de Jésus, la naissance de l'Église, etc. Le Directoire pour l'office bédictin souligne bien cela :
« Quand on parle de l'office divin, les Heures ne doivent pas s'entendre seulement au sens de divisions du temps chronologique qui s'écoule (à chronos). Il s'agit, en effet, ici, d'espaces de temps qui, en raison du culte deviennent des moments de l'Histoire du Salut (à Kairos) où il nous est loisible de rencontrer Dieu⁷. »
Tout au long de l'année liturgique, les hymnes de chaque temps célèbrent les divers aspects de cette Histoire du Salut. Mentionnons, cette hymne d'origine ancienne pour le temps du Carême :

Sois fort, sois fidèle, Israël,
Dieu te mène au désert ;
C'est lui dont le bras souverain
Ouvrit dans la mer
Un chemin sous tes pas⁸.

ou celle-ci pour le temps de la Pentecôte :

Amour qui planais sur les eaux
Et les berçasses du premier souffle,
Nos âmes dorment :
Prends-les d'un battement nouveau
Qui reflue au Christ vers leur source
Pour déborder parmi les hommes⁹.

Certaines hymnes, d'ailleurs, couvrent l'ensemble de l'Histoire du Salut, telle celle-ci de Didier Rimaud :

Voici la nuit,
L'immense nuit des origines,
Et rien n'existe hormis l'Amour,
Hormis l'Amour qui se dessine :
En s'apparant le sable et l'eau,
Dieu apparaît comme un berceau
La Terre où il viendrait au jour¹⁰.

dont les strophes évoquent, ensuite, la naissance de Jésus, sa mort, sa résurrection, pour terminer avec le temps de l'Église cette « longue nuit où l'on chemine ».

Ce temps du Salut se retrouve aussi dans beaucoup d'hymnes du temps ordinaire. Traditionnellement, par exemple, l'heure de tierce a voulu commémorer le don de l'Esprit fait aux Apôtres à la troisième heure. À l'origine grégorienne Nunc Sancte nobis Spiritus, bien des hymnes actuelles de tierce reprennent ce thème. Par exemple :

Flamme jaillie d'auprès de Dieu,
Esprit-Saint, embrase-nous,
Comme brindilles au même feu,
Fais-nous brûler de ton amour¹¹.

Nous pourrions ainsi passer en revue chaque heure liturgique.

Si l'hymne type heure et le temps, elle a aussi pour fonction, dans le Sanctoral, de typer la fête et le Saint. L'hymnaire latin comprenait pas mal d'hymnes chantant, de manière fort imagée parfois, les rites de tel ou tel. À partir d'épisodes concrets de sa vie, fussent-ils légendaires ! Quelques hymnographes présentent sur notre site des hymnes propres au saint en évitant l'anecdotique et le légendaire. Cependant la création d'hymnes du Commun des saints reste à privilégier, car celles-ci célèbrent ce qui a fait la sainteté de chaque saint en particulier.

Cette fonction de « typer » le temps et la fête justifie bien la place des hymnes au début de l'office. Cette fonction d'ouverture est d'ailleurs accentuée dans les offices où l'on a d'habitude l'oraison pour la mettre tout de suite comme conclusion du rite d'ouverture, retrouvant ainsi la même structure que le début de l'Eucharistie, avec introduction du Gloria et collecte.

Nous pouvons nous demander, à juste titre, si cette fonction « typique » de l'hymne joue aussi bien dans la liturgie en langue vernaculaire que dans l'ancienne liturgie latine et grecque. Pour qu'une hymne soit vraiment « attendue » devienne typique de tel temps liturgique ou de telle fête, il faut qu'elle ait été chantée plusieurs années, assimilée en rapport avec les autres pièces de l'office (antiennes, responses etc.). Un bon discernement dans le choix d'un répertoire, aujourd'hui abondant est donc nécessaire, ainsi qu'une certaine stabilité, qui n'est pas immobilisme, dans le choix.

Autre différence, les hymnes latines étaient fixées une fois pour toutes et l'on n'avait pas beaucoup de choix : ainsi chaque jour du Carême, pour les vespres revenait l'hymne : Audi benigne Conditor, et il était presque obligatoire qu'elle type très fortement ce temps de pénitence. Le fait d'avoir actuellement le choix entre plusieurs hymnes pour chaque heure pousse moins à cette mémorisation « affective » quasi obligatoire ; par contre, elle apporte une plus grande richesse doctrinale et poétique. Pour ma part, je pense qu'une hymne composée pour une circonstance très déterminée, par exemple l'hymne de Didier Rimaud : Brillez d'aujourd'hui, lueurs de Pâques, prévue pour la Vigile Pascale, peut se charger très vite d'un poids émotionnel certain.

L'hymne et le chant

Dans son chapitre VI, qui traite de la musique sacrée, la Constitution de Vatican II sur la Liturgie dit ceci :
 « L'action liturgique présente une forme plus noble lorsque les offices divins sont célébrés solennellement avec que les ministres sacrés y interviennent et que le peuple y participe activement. »
 Le Concile met ainsi en lien la solennité de la célébration et la participation active du peuple. Huit ans plus tard, en 1971, un autre document romain qui est la Présentation Générale de la liturgie des heures reprend cela en appliquant aux hymnes :

« Les hymnes pourront aussi nourrir la prière de celui qui récite les heures, si elles ont une valeur doctrinale et artistique : cependant, elles sont, par elles-mêmes, destinées au chant. Il est donc recommandé de les chanter autant que possible dans la célébration communautaire. » n° 280

Dans un autre langage, Joseph Gelineau reprenait cela à son compte et écrivait :

« Les significations fondamentales du chant se rencontrent avec un maximum d'intensité dans la situation que, selon son emploi traditionnel, nous appelons l'hymne. Dans l'expérience commune, en effet, l'hymne est le chant par excellence que l'on chante ensemble dans une fête et qui devient symbole des sentiments ou de l'idéal du groupe. »
 Ce point de vue semble bien admis par tous et la pratique concrète montre que l'hymne est effectivement la pièce de l'office qui est chantée en priorité. Si la communauté qui célèbre a peu de moyens, du fait de l'âge, des voix ou du nombre, elle recitera tout, mais essaiera quand même de chanter l'hymne. Si l'hymne est chanté, ce n'est pas simplement pour solenniser l'office, mais c'est bien plutôt pour qu'elle prenne tout son sens et qu'elle joue sa part « sommet lyrique ». Saint-Augustin ne disait-il pas de son temps : « Que le chant manque, et il n'y a point d'hymne ! » Or, le chant requiert un lien organique entre le texte et la musique. L'hymne est un « acte de chant » distinct de la psalmodie et de la proclamation. L'hymne occupe une situation moyenne (aux frontières flexibles) entre d'une part tous les genres de cantillation, où le texte donne forme au chant, d'autre part les genres plus « musicaux » où la musique est nettement prédominante sur le texte. En gros elle représente une fonction d'équilibre texte-musique l'un n'étant jamais pensable sans l'autre » 15.

Dans la célébration de l'office, la grande majorité des hymnes utilisées sont de forme « strophique » stricte, sans refrain, chantés soit en chœurs alternés, suivant l'ancien usage grec, soit, et c'est une tendance qui se généralise, chorale par tous en même temps. En effet, peu de textes déclament impérativement un dialogue entre deux chœurs ; quand cela se trouve, il faut, bien sûr, faire jouer ce dialogue. Une hymne bien connue de ce type est :

Ouvrez vos chœurs au souffle de Dieu,
 Sa vie se greffe aux âmes qu'il touche ;
 Qu'un peuple nouveau
 Renaisse des eaux
 Où plane l'Esprit de vos baptêmes !
 Ouvrons nos chœurs au souffle de Dieu
 Car il respire en notre bouche
 Plus que nous-mêmes.

Alterner systématiquement des hymnes conçus pour être chantés dans une seule coulée peut nuire à la compréhension. Qu'on le veuille ou non, l'attitude envers l'hymne est différente que l'on chante ou que l'on écoute alterner strophe sur deux. L'alternance se comprend mieux pour les hymnes à refrain, où ce dernier, pris par tous, rationalise l'écoute avant de relancer la balle à l'autre chœur. Ce type d'hymne est, aussi, bien adapté à des assemblées non habituées à chanter ensemble, qui peuvent difficilement chanter toutes les strophes, parfois ailleurs plus délicatement exécuter musicalement, mais qui entrent très facilement dans la dynamique de l'hymne par le chant du refrain. Dans ce genre d'hymne, la polyphonie est un élément qui peut permettre de solenniser l'office, tout en soutenant le chant de l'assemblée.

Au terme de ce parcours à travers les hymnes, où nous avons cherché à cerner leurs différentes fonctions, il peut être bon de synthétiser les gros traits le visage de l'hymne dans notre office aujourd'hui. Situé au début, après le verset d'introduction et l'invitoire (quand c'est le premier office de la journée), l'hymne oriente l'assemblée tout au long de l'heure, du temps ou de la fête célébrés. Son texte, nourri de la Bible et de la tradition ecclésiale, est très rarement une traduction des hymnes anciennes ; il en est parfois une adaptation mais dans la grande majorité des cas c'est une composition contemporaine. Chantée par toute l'assemblée, elle traduit, dans l'assemblée, à une plus grande proximité dans le service de la louange de Dieu. Elle marque un sommet lyrique où l'homme, avec ses mots à lui, s'adresse à son Seigneur. Aux deux offices principaux de laudes et vespres, il y aura, après la psalmodie et l'écoute de la Parole, un autre sommet lyrique, lorsque l'assemblée, par le Benedictus ou le Magnificat, chantera Dieu avec les mots mêmes de Dieu.

En conclusion d'un article sur l'hymnodie, daté de 1966, Didier Rimaud écrivait :
 « Il serait bien étrange que Vatican II n'aboutisse pas à une floraison de chants nouveaux. Une vie nouvelle est allée raviver certains secteurs de notre foi. Sur ces terrains où les théologiens et les pasteurs ont prié et travaillé, il faudrait que des poètes, eux aussi théologiens et pasteurs, prient et travaillent pour que naissent, à côté des psaumes et des cantiques, les hymnes de l'Église d'aujourd'hui. »

Force est de constater que son souhait a été bien exaucé et qu'il continue de l'être !

fr. Maurice COSTE

À NOTES

1 : LMD 92 p. 54

2 : Liturgie des Heures, Tome II p. 412

3 : Liturgie des Heures, Tome III p. 677

4 : Liturgie des Heures, Tome III p. 595

5 : Alain Rivière - Liturgie des Heures, Tome III p. 522

6 : CFC, Liturgie des Heures, Tome III p. 356

7 : Thesaurus Liturgiæ Monasticæ, 9

8 : CFC, Liturgie des Heures, Tome II p. 3

9 : Patrice de la Tour du Pin, Liturgie des Heures, Tome II p. 794

10 : Liturgie des Heures, Tome III p. 626

11 : CFC, Liturgie des Heures, Tome III p. 484

12 : Liturgie des Heures, Tome II p. 385

13 : Constitutio de Sacra Liturgia n° 113

14 : Dans vos assemblées (1re édition), Tome I p. 206

15 : Texte de Didier Rimaud, musique de Joseph Gelineau (K 79-1) enregistré sur le disque « Quel est cet Homme », SM 30 289. Ce disque fut une très bonne illustration des différentes possibilités de mise en œuvre musicale d'hymnes genre assez varié.

16 : Église qui chante N° 68 (mars-avril 1966), p. 28